

CAMPING

D'ESPLANTATS

téléphone: **05 58 78 66 14**

email: camping.esplantats.sarrancolin@wanadoo.fr

site internet: <http://www.camping-international-pyrenees.com>

TARIFS 2026

65410 SARRANCOLIN

paiements acceptés: espèces, ANCV & chèque
 payments accepted: cash only



pas de paiement en CB
 no bank card payment



TARIFS CAMPING PAR PERSONNE ET PAR NUIT DU 01/07 AU 31/08

EMPLACEMENT/PITCH (caravane, tente, voiture)	6.50€
ADULTE/ADULT/ADULTOS (10 ans/years old/años +)	4.20€
ENFANT/CHILD/NIÑ@ (4-10 ans/years old/años)	3€
ENFANT/CHILD/NIÑ@ (-4 ans/years old/años)	GRATUIT/FREE/GRATUITO
ANIMAL (carnet de vaccins obligatoire/vaccination card mandatory/cartilla de vacunas obligatoria)	2.50€
ELECTRICITE/ELECTRICITY/ELECTRICIDAD	4.90€
TAXE DE SEJOUR MUNICIPALE/TOURIST TAX/IMPUESTO TURISTICO	0.29€

*Les mineurs ne sont pas autorisés sans être accompagnés d'un tuteur. / Toute réservation d'emplacement doit être accompagnée d'un chèque d'acompte de 50€, dont 12 € seront retenus pour frais de dossier. / Le séjour est facturé en totalité à partir des dates de réservation, même en cas d'arrivée tardive, de départ anticipé ou d'annulation totale intervenant moins de 31 jours avant la date d'arrivée. / Le règlement du solde est à effectuer à l'arrivée. Tous les séjours sont payables à l'arrivée en intégralité. / Les emplacements sont disponibles dès 14h et doivent être libérés avant 12h. Pour tout départ après 12h, une journée supplémentaire vous sera facturée. / Passé un délai de 24h, après la date d'arrivée prévue, le camping pourra disposer à nouveau de l'emplacement si nous n'avons pas été prévenus de votre retard. / J'ai bien pris connaissance que je dois **m'assurer personnellement** auprès de ma compagnie d'assurance en cas d'annulation, d'arrivée tardive ou de départ anticipé, car le séjour ne sera pas remboursé par le camping. / Le Camping d'Esplantats est accessible aux personnes à mobilité réduite.*

Il est strictement interdit de brancher des véhicules électriques sur les locatifs et les emplacements camping. Chaque constatation de branchement fera l'objet d'un tarif forfaitaire de 150 € HT correspondant au dédommagement des installations électriques et des consommations. / Tarifs TTC applicables par personne et par nuit.

FORFAIT MOBIL HOME 12 mois / 8 personnes	2 235€
TARIFICATION ELECTRICITE MOBIL HOME	0.41€/kW du 01/06 au 30/09 & 0.52€/kW du 01/10 au 31/05
TARIFICATION EAU MOBIL HOME	4.70€/m3
FORFAIT TAXE MUNICIPALE ANNUELLE	34.80€
TARIF VISITEUR / NUIT	4€

CONTRAT DE LOCATION 2026

Camping d'Esplantats ** - 3, Impasse du Cap de Paou - 65410 SARRANCOLIN / Tél: 05 58 78 6614

NOM : Prénom : Pays :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Email : Immatriculation du Véhicule :

COMPOSITION DES PERSONNES DU SEJOUR

1. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:
2. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:
3. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:
4. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:
5. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:
6. NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE:

Date d'arrivée (à partir de 14h): Date de départ (avant 12h):

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants:

EMPLACEMENT CAMPING (1 VEHICULE COMPRIS) POUR: Tente Caravane (Dimensions:.....)
 Avec électricité Sans électricité Camping-Car

Merci d'envoyer le présent contrat accompagné du chèque d'acompte de 50€ (dont 12€ de frais de dossier) à l'adresse suivante : SARL ARREAU LOISIRS, 2603 route de Langeot, 40460 Sanguinet

La caution demandée pour les emplacements camping (soit 50€) ne sera acceptée qu'en chèque. Aucune entrée ne sera faite sans caution. Les règlements sont à effectuer à l'arrivée. **Les cartes bancaires ne sont pas acceptées.** Mode de paiement acceptés: chèque, chèque ANCV ou espèces uniquement.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de location, ainsi que des tarifs au verso et m'engage à m'y conformer intégralement. J'ai pris connaissance que la taxe de séjour municipale n'est pas comprise dans le prix des locations et sera versée en supplément. Je m'engage à respecter le règlement intérieur du camping.

J'ai bien pris connaissance que je dois **m'assurer personnellement** auprès de ma compagnie d'assurance en cas d'annulation ou d'arrivée tardive ou de départ anticipé car le séjour ne sera pas remboursé par le camping.

Fait à : le :

Signature (précédée de la mention « bon pour acceptation »)